

25<sup>ème</sup> Edition

# LE CASTOR FOU

COURSE NATURE - VAUHALLAN



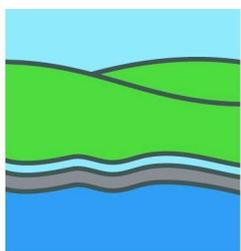
Challenge Essonne Nature  
Cat. A pour le 22 km

[www.esv91.com](http://www.esv91.com)

[castor.fou@esv91.com](mailto:castor.fou@esv91.com)

# SAMEDI 24 JUIN 2023

Départ de la course à 17h30



S I A V B



terre de running



# RENSEIGNEMENTS

## Parcours



13 km



22 km

## Informations

**Pour plus d'informations :**

Contact : [castor.fou@esv91.com](mailto:castor.fou@esv91.com)

Site : [www.esv91.com](http://www.esv91.com)



## Se rendre à Vauhallan

**Depuis Paris Ouest :**

Emprunter la N118 au Pont de Sèvres et sortir à «VAUHALLAN »

**Depuis Paris Sud :**

Emprunter l'A6 en direction de CHARTRES, ORLEANS, prendre ensuite la direction de VER-SAILLES, sortir à « IGNY »

**En transport :**

Ligne C station « IGNY »

## Nos partenaires

**Boulangerie - Pâtisserie**



**LAMY Clément - Vauhallan**



**Jenny Fleurs**

Décoration florale

31, rue Jules Ferry

91430 IGNY

09.82.58.52.44



**AGENCE IMMOBILIERE  
LA RESIDENCE**



**01.69.41.31.44**

**15 place du Général Leclerc  
91430 VAUHALLAN**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**Inscription par courrier** : renvoyer ce bulletin avant le 22 juin 2023

**Inscription en ligne** : sur [www.esv91.com](http://www.esv91.com) ou [www.sport-up.fr](http://www.sport-up.fr)

**Inscription sur place** : le jour de la course à partir de 15h00

13 km

22 km

NOM .....

PRENOM .....

Date de naissance .....

Sexe  M  F

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone .....

Email .....

Fédération .....

N° FFA .....

Club / Asso. ....

Signature :

*Je n'autorise pas l'ESV à utiliser dans ses publications ou sur son site internet des images me représentant prises lors de cet évènement.*

## Tarifs

	Par courrier	En ligne	Sur place
13 km	15€	16€	20€
22 km	20€	21€	25€



DOSSARD



### Chèque à l'ordre de l'ESV à joindre au bulletin d'inscription.

L'inscription à l'épreuve vaut acceptation complète et sans restriction du règlement.  
Le paiement des droits d'inscription est définitif et ne pourra pas donner lieu à remboursement.

# REGLEMENT

## Article 1 - Organisateur

La course est organisée par l'Etoile Sportive de Vauhallan.



## Article 2 - Catégories autorisées

Catégories	Année de naissance	Parcours autorisés
MASTER 0 à 9	1988 et avant	13 et 22 km
SENIOR	de 1989 à 2000	13 et 22 km
ESPOIR	de 2001 à 2003	13 et 22 km
JUNIOR	de 2004 à 2005	13 et 22 km
CADET	de 2006 à 2007	13 km

## Article 3 - Inscriptions et retrait des dossards

### 3.1 Inscriptions

- en ligne sur les sites [esv91.com](http://esv91.com) et [sport-up.fr](http://sport-up.fr) jusqu'au 22 juin 2023
- sur place le jour de la course
- par courrier avant le 22 juin 2023 à l'adresse suivante :

*ESV - Mairie de Vauhallan 91430 VAUHALLAN*

### 3.2 Retrait des dossards

- au Magasin Terre de Running 22 avenue Aristide Briand 92000 Antony (0981414104) jusqu'au 23 juin 2023 pour les inscrits avant le 16 juin 2023
- sur place le samedi 24 juin à partir de 15h00

## Article 4 - Obligations légales

Seuls sont autorisés à courir les participants dûment inscrits.

Les licenciés de la FFA doivent préciser leurs numéros de licence en cours.

Les non licenciés de la FFA et les licenciés d'autres fédérations doivent fournir un certificat de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition daté de moins d'un an.

## Article 5 - Départ et arrivée

Sur le terrain d'évolution derrière l'école des Sablons de Vauhallan.

Départ des deux courses à 17h30.

Les deux circuits empruntent sentiers et sous-bois. Les distances exactes seront communiquées au départ de la course.

## Article 6 - Ravitaillement sur les parcours

1 ravitaillement pour le 13 km, 2 ravitaillements pour le 22 km.

## Article 7 - Barrière horaire

Barrière horaire : les coureurs au delà de 3h20 de course seront mis hors course et non classés.

## Article 8 - Sécurité

Assurée par les signaleurs de la course et l'unité de secours mobiles UMPS91.

Un médecin sera présent au départ et à l'arrivée.

## Article 9 - Responsabilité des organisateurs

L'organisation est couverte par une police d'assurance souscrite auprès d'AXA.

Si l'épreuve devait être annulée en cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur, aucun remboursement ne pourra être effectué.

## Article 10 - Récompenses

Trophée pour les 3 premiers (Homme / Femme) de chaque course 13 et 22 km et au premier de chaque catégorie (Homme / Femme).

Une récompense sera offerte à chaque participant.

## Article 11 - Chronométrage

Chronométrage assuré par l'association AOCHS.

La non restitution du dossard, équipé de puce électronique, sera facturée 15€.

## Article 12 - Publication des résultats

Publication dans les 48 heures sur les sites suivants : [esv91.com](http://esv91.com), [sport-up.fr](http://sport-up.fr) et [cd91.athle.org](http://cd91.athle.org).